



Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.

**Cercle  
Royal  
Apicole  
de  
Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

**Guy Van Ael** – Président

2, Allée des Sources à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34  
[benedicte.tintinger@hotmail.com](mailto:benedicte.tintinger@hotmail.com)

**Anne Lhôte** – Responsable du rucher didactique à Baulers

Rue de Dinant, 33 à 1400 Baulers 0498 / 70 21 98  
[mariepoppinsdebaulers@gmail.com](mailto:mariepoppinsdebaulers@gmail.com)

**Philippe Mahy** – Responsable du rucher tampon

Rue Barbette, 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17  
[barbette13@yahoo.fr](mailto:barbette13@yahoo.fr)

**Le Cercle royal apicole de Nivelles poursuit ses activités et participe de plus en plus souvent à des actions de promotion de l'abeille et de l'apiculture. Le comité commence à se sentir à l'étroit pour assumer toutes ces « missions ». Pourquoi ne vous joindriez-vous pas au groupe des administrateurs ? Le Cercle a réellement besoin de bras.**

**Paul Wadeux** – Secrétaire

81, Route des Xhawirs à 4652 Herve-Xhendelesse 0496 / 55 24 98  
[paul.wadeux@gmail.com](mailto:paul.wadeux@gmail.com)

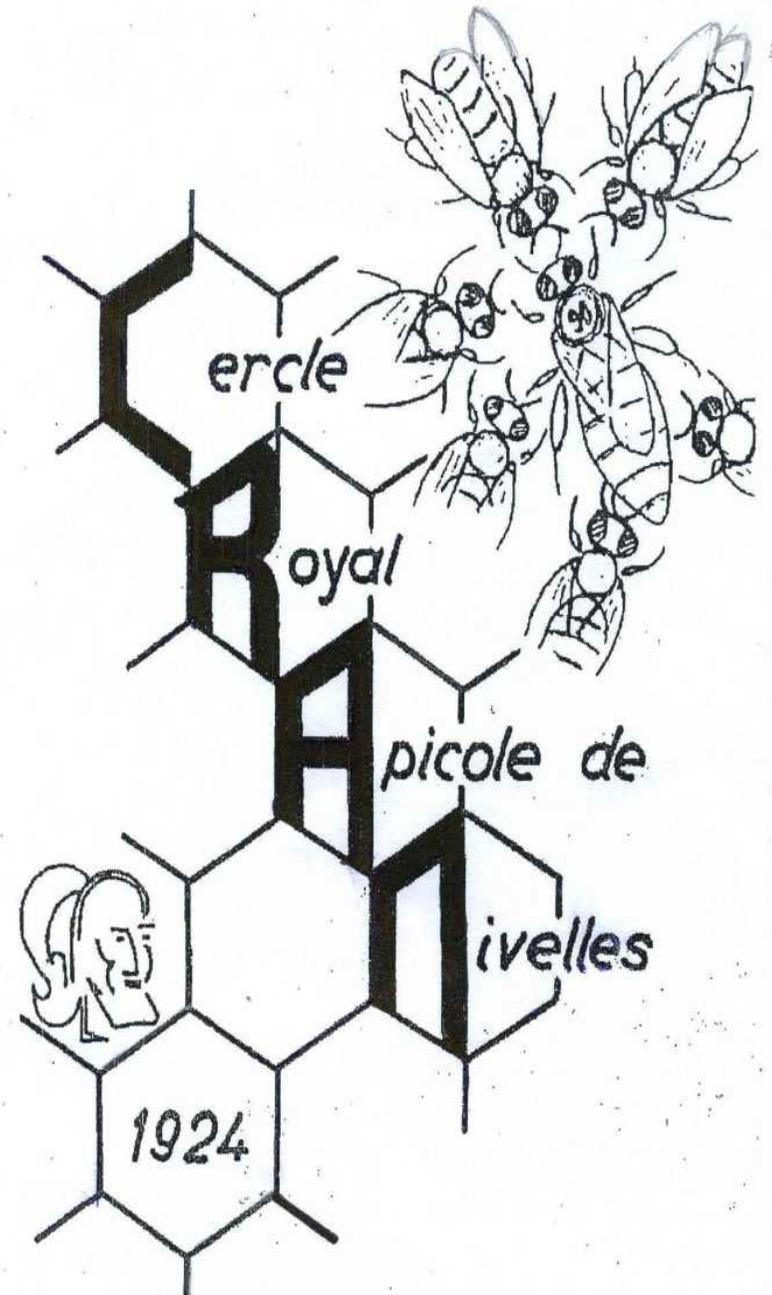
**Jean-François Charlier** – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club

Avenue du Centenaire, 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96  
[jfcharlier59@gmail.com](mailto:jfcharlier59@gmail.com)

**Cotisations à verser au N° BE59 0018 0719 0226**

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).



**"apiculturenivelles"**

**N°77 FÉVRIER 2020**

## Le petit mot du Rédacteur :

En début d'année, la rencontre la plus importante des membres du Cercle royal apicole de Nivelles se déroule lors de l'Assemblée Générale. Celle-ci aura lieu le dimanche 9 février à 15h00 au « Foyer des Récollets » à Nivelles. Vous avez déjà reçu convocation et procuration (sur le même document) avec les informations d'usage.



À ce propos, nous aimerions bénéficier du volontariat de membres pour rejoindre le comité. Nous ne sommes que 5 dont trois encore en activité professionnelle. Si d'aventure l'un de nous est malade ou retenu par ses obligations familiales qui sont fatalement prioritaires, nous nous retrouvons trop déforçés.

Je profite toutefois de l'opportunité pour remercier tous ceux qui viennent déjà lors d'activités ou qui se proposent pour des actions, ils se reconnaîtront. Mais notre comité est trop souvent exsangue.

Il y a aussi le « groupe abeilles » du PCDN à fournir en bras notamment pour la « Quinzaine des pollinisateurs » qui aura lieu cette année entre le 16 et le 30 mai. Suivie directement par la Foire agricole de la Pentecôte le 2 juin.

Pour faire simple, tout cela se prépare en amont : il faut réserver des salles, des dates, commander les produits de la ruche, confectionner les équipes... qui monte le stand au matin ? Qui participe ? Qui officie en fin d'activité, alors que c'est moins lourd, mais lorsqu'on est fatigué ? Certains penseront que je ressasse toujours le même disque, mais il faut « grand nombre de musiciens pour assurer belle partition ».

### Deux informations très importantes donc :

**Assemblée Générale du Cercle Royal Apicole de Nivelles le dimanche 9 février 2020**

**A 15h00 au « Foyer des Récollets » Rue de Charleroi**

**Derrière l'Église des Saints Jean et Nicolas**

**Le Cercle royal apicole de Nivelles poursuit ses activités et participe de plus en plus souvent à des actions de promotion de l'abeille et de l'apiculture. Le comité commence à se sentir à l'étroit pour assumer toutes ces « missions ». Pourquoi ne vous joindriez-vous pas au groupe des administrateurs ? Le Cercle a réellement besoin de bras.**



Un petit dernier mot. Notre souper qui a réuni 18 convives s'est déroulé dans une ambiance très sympathique et conviviale. Nous espérons ici aussi que d'autres membres du Cercle nous rejoindront lors des éditions futures. Très cordialement à tous, JFCh.

## La vie du Cercle

Site Web du Cercle [apiculturenivelles.be](http://apiculturenivelles.be)

Projets et activités du Cercle apicole de Nivelles Contact: Paul Wadeleux 0496/55.24.98

**Cycle de conférences les vendredis soir 20h00 au «Foyer des Récollets»  
Rue de Charleroi (derrière l'Église des Saints Jean et Nicolas) à Nivelles**

### Programme prévu de la saison 2019-2020

28/02/2020 « Flore mellifère et aménagements utiles en faveur des pollinisateurs par les apiculteurs et autres particuliers » par Carlo Mutti

27/03/2020 « Le pollen, une source de stress pour nos abeilles ? » par le Dr Louis Hautier

« Résultats des études sur l'impact des pesticides sur les pollens, Projet PolBEEES » par le Dr Louis Hautier de la F.A. de Gembloux

**Sites et liens importants : UFAWB <http://www.apiculture-wallonie.be/>**

**Nouvelle adresse de contact pour la rédaction de la nouvelle revue apicole en**

**Wallonie : [apiculture.en.wallonie@gmail.com](mailto:apiculture.en.wallonie@gmail.com) rédaction Benoit Urbain +32 477 206806**

**CARI [info@cari.be](mailto:info@cari.be)**

010/473416

<http://www.cari.be/>

<http://butine.info/>

**Autres sites importants: <http://www.favv-afsca/apiculture/santeanimale/>**

<http://www.apiculture-wallonie.be>

[beewallonie.be](http://beewallonie.be)

Suivez en temps réel l'invasion du frelon asiatique en Wallonie et aidez-nous à détecter les nids ! Une carte dynamique des signalements est maintenant disponible :

<http://butine.info/distribution-du-frelon-asiatique-en-wallonie/2018-08-16-avis-aux-habitants-du-quartier/> Une fois le nid détecté, prévenez :

Michel De Proft 0476/ 760 532 [m.deproft@cra.wallonie.be](mailto:m.deproft@cra.wallonie.be), Louis Hautier 0473/849 725 [l.hautier@cra.wallonie.be](mailto:l.hautier@cra.wallonie.be) le CRA-W neutralisera gratuitement le nid.

**Svp signaler les nids au plus vite :** "Amoureux de la nature ou simples promeneurs, jeunes et moins jeunes, spécialistes ou néophytes, tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice en signalant rapidement les individus ou nids de frelons" via le site <https://vespawatch.be> soulignent, entre autres, dans un communiqué conjoint l'Université de Gand et l'Institut flamand de recherche pour la nature et les forêts.

« L'Atelier de dégustation de miels tropicaux, originaires d'Amérique latine et d'Afrique » qui s'est déroulée le 10 janvier fut intéressante à bien des égards, beaucoup de découvertes gustatives parfois déconcertantes par rapport à nos miels. Carine Massaux du CARI nous a expliqué les divers repères de la « Roue des arômes » mais il faut un sacré palais pour s'y retrouver pleinement. Ce fut surtout une opportunité supplémentaire de nouer des contacts entre divers apiculteurs car nos conférences attirent souvent des collègues qui habitent bien plus loin que Nivelles (dont Michel que je salue de nouveau). Si vous désirez organiser ce type de rencontre chez vous, ou pour toute autre information, vous pouvez contacter **Elsa Demoulin [Miel Maya Honing \(ONG\)](http://Miel Maya Honing (ONG) T  l.: 04 380 06 18) T  l.: 04 380 06 18** [www.maya.be](http://www.maya.be) [www.mielsdumonde.be](http://www.mielsdumonde.be)

## L'agenda chez « nos voisins » ?

**SRAWÉ Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs** (avec le soutien de la Ville de Wavre) chez Michel Fraiteur, rue de Basse-Biez, 32 Grez-Doiceau (tél 0477/56 46 43)

Dimanche 15 mars, à 14H à la Maison de Quartier de la Butte de Biez, rue du Beau Site, 32 à Grez-Doiceau (parking sur la place de Biez)

Conférence « Vers une apiculture respectueuse de la nature de l'abeille » par François Godet  
Dimanche 24 mai 2020, à 14H, lieu à déterminer : Pierre Pol (Pierrot) Vincke

« Observons les abeilles pour être encore plus en phase avec leur biologie. »  
*Au travers de quelques exemples, Pierre-Pol nous montrera combien il est important de prendre du recul vis-à-vis de certitudes et d'oser prospecter la voie du changement. But : montrer combien l'observation est et reste essentielle pour comprendre les abeilles. Une douzaine de courtes séquences vidéo, de max 1 min, et quelques photos, servent de supports pour aborder divers thèmes d'actualité apicole et entraîner des échanges avec le public.*  
Vendredi 16 octobre 2020, à 20H à la Maison de Quartier de la Butte de Biez, rue du Beau Site, 32 à Grez-Doiceau (parking sur la place de Biez)  
« Situation du frelon asiatique & avancées de la recherche » par Louis Hautier du CRA-W

## SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs «Bruxelles m'abeilles»

Dimanche 16/02 « La cire » par Etienne Bruneau  
W-end 25 & 26 avril 2020 : « Atelier encirage » inscription obligatoire encirage@api-bxl.be

### Conférences et cours de l'Abeille du Hain [abeilleduhain@live.be](mailto:abeilleduhain@live.be)

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine  
Contact: Agnès Beulens 02/366.03.30 Marcel Debecker 0486/733 895

21/02 « Ruchettes de fécondation » par Guy Séressia

20/3 « Le pollen, source de stress pour les abeilles ? » par Louis Hautier

17/4 « Sommes-nous égaux devant une piqûre d'abeille ? » par F. Pettiaux

### Musée du Miel et de l'Abeille (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES Infos: 0499/29.08.41  
[abeillenatureasbl@gmail.com](mailto:abeillenatureasbl@gmail.com) <http://abeilleetnature.be>

Conférences les derniers dimanches du mois sauf si week-end festif, date est alors déplacée.

Dimanche 29 mars 2020 à 15h00 : « Résultats des études sur l'impact des pesticides sur les pollens, Projet PolBEEES » par le Dr Louis Hautier de la F.A. de Gembloux

Rebecq-Engnien <http://www.apiculture-rebecq-engnien.be/> 0479/65 95 94

### Petite piqûre concernant le montant des cotisations au CARI

Je n'ai pas l'habitude de critiquer, certains me reprochant parfois d'utiliser « la méthode diplomatique ». Soit, et ceci dit, je me permettrai tout de même d'égratigner le CARI quant aux montants de ses cotisations. Alors que la plupart d'entre nous versent leurs petits sous en décembre, à la demande ou pour se mettre en ordre rapidement, voilà que le CARI propose une réduction de 2€ si on verse sa cotisation avant fin janvier. Re-soit. Je me permets de penser que les membres qui montrent « leur civilité » en s'inscrivant tôt se font arnaquer de ces deux euros. Ce n'est pas pour la somme, mais pour le principe.

La Convention pour la biodiversité biologique (CBD) propose de protéger au moins 30% de la planète d'ici 2030 pour lutter contre la dégradation accélérée de la nature, selon la première mouture d'un texte dévoilé lundi.



La 15e réunion de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (COP15) se tiendra à Kunming, en Chine, en octobre. Cette réunion, jugée cruciale, doit définir une feuille de route, pour les 200 membres de la CBD, pour mieux protéger les écosystèmes au cours de la décennie. L'objectif est de vivre « en harmonie avec la nature » d'ici 2050, rappelle la CBD.

L'ébauche de texte, qui sera négociée lors la COP15, prévoit notamment de « protéger les sites d'importance particulière pour la biodiversité au moyen d'aires protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone » couvrant « au moins 30% des zones terrestres et marines avec au moins 10% sous stricte protection » d'ici 2030, ces pourcentages étant à négocier. Aleksandar Rankovic, expert à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), y voit « une proposition ambitieuse ». Des ONG regroupées dans la coalition « Campaign for nature » s'inquiètent toutefois de l'absence de mention portant sur « l'efficacité de la gestion » de tels espaces. Une autre mesure vise à « réduire d'au moins 50% la pollution causée par l'excès d'éléments nutritifs, les biocides, les déchets plastique et autres sources de pollution » d'ici la fin de la décennie.

Le texte reprend des conclusions des experts biodiversité de l'ONU (IPBES). Dans un vaste rapport publié en mai, ils soulignaient le rôle de l'agriculture, la déforestation, la pêche, la chasse, le changement climatique, les pollutions et les espèces invasives, dans la dégradation accélérée de la nature. La CBD souligne aussi l'importance des solutions basées sur la nature pour atteindre les objectifs de Paris pour réduire le réchauffement climatique. Cette première mouture constitue « un grand pas » dans la définition d'objectifs pour protéger la biodiversité, mais le texte est « mince » en ce qui concerne leur mise en œuvre et les moyens déployés, a estimé Li Shuo, de Greenpeace International.

La COP15 devrait aussi acter l'échec des « objectifs d'Aichi », définis en 2010. Ils visaient, entre autres, à mieux prendre en compte la biodiversité dans les stratégies nationales, à étendre les aires de conservation terrestres et aquatiques, à prévenir l'extinction des espèces menacées ou encore à éviter la surpêche et à gérer les surfaces agricoles de manière durable d'ici 2020. **La plupart n'ont pas été atteints.**

### Mycobees Project <https://www.mycobees.be/>

Lien entre les champignons et les abeilles qui apparemment s'en serviraient pour se soigner. Intéressé à participer à cette étude ? [www.mycobees.be](https://www.mycobees.be/)

Proposition d'un terrain pour installation de ruches à deux pas du Parc de la Dodaine, Contacter monsieur Lionel Selleslagh Avenue du Monde, N°19 Gsm :0486 / 36 12 43

## Polémique à propos de la concurrence entre abeilles mellifères et dites solitaires ou sauvages.

La décision de l'Autorité bruxelloise d'interdire purement et simplement la présence de ruche dans les zones Natura 2000 a directement fait réagir un de nos membres qui a contacté la Fédération du Brabant (FABW) et l'Union de Wallonie (UFAWB) pour foncer à la rescousse de nos collègues bruxellois. Sans pertinence pour prendre parti pour l'une ou l'autre cause, je pense néanmoins que la vérité est comme souvent « au milieu du gué ».

On peut discuter de la concentration des ruches sur telle ou telle surface, dont la Région de Bruxelles. Des études montrent qu'il « pourrait exister » certaines suspicions de concurrence entre abeilles mellifères ou sauvages. D'autres sont contradictoires.

Il est clair qu'il n'est pas question de saturer une Région, encore moins une « zone nature ». J'ajouterai que l'idée répandue « d'implanter des ruches pour aider la biodiversité » lancée par les « plans Mayas » et autres est en fait le contraire du sens, et c'est ce que j'essaie de faire comprendre au public lors de nos activités de promotion de l'abeille. Installer une ruche n'augmente pas la biodiversité. Au contraire, planter mellifère, garder des surfaces non-tondues ou naturelles, des tas de bois, etc, la renforce et par conséquent aidera les abeilles de tous ordres. On a présenté le problème à l'envers au public.

Par contre, quand on connaît le sérieux de nos collègues bruxellois qui sont tout le contraire de productivistes, on se rend compte que la méthode est tout de même abrupte.

Et Si on n'y prend garde, le statut de « vedettes » des apiculteurs pourrait se transformer en celui de « paria » sur la (si courte) période de dix ans. « Le chemin est bien court entre le Capitole et la Roche Tarpéenne » disait-on du temps des Romains, plus dure sera la chute si nous ne prenons pas garde d'informer correctement.

Voici les copiés-collés des courriels de Jean-Luc Strebelle Président de l'Union de Wallonie (UFAWB) et de la SRABE SRABE (Société royal d'apiculture de Bruxelles et Environs)

Bonjour à tous

J'invite ceux qui sont intéressés en terme de travail éclairé et argumenté sur la concurrence que se livreraient les abeilles mellifères et les abeilles sauvages dans nos milieux naturels à aller consulter le dossier qu'Hubert Guerriat a réalisé en ce domaine en décembre 2017 et qui est publié sur le site mellifica à l'adresse ci-après : [https://www.mellifica.be/wordpress/wp-content/uploads/2017/12/abeilles\\_et\\_milieux\\_naturels.pdf](https://www.mellifica.be/wordpress/wp-content/uploads/2017/12/abeilles_et_milieux_naturels.pdf)

**En cas d'accident,** Veuillez avertir au plus vite le secrétariat du Brabant Wallon: **Finella Nocera** La Copenne, N° 1 à 1460 ITTRE  
GSM : 0476 / 27 72 46 Mail : [Iacopenne@skynet.be](mailto:Iacopenne@skynet.be)

## Message envoyé par la SRABE à ses membres concernant cette décision

Cher(e)s membres (de la SRABE),

Bruxelles m'abeilles/la SRABE apprend par voie de presse les nouvelles dispositions envisagées par le Ministre Alain Maron (1) concernant l'apiculture dans les zones Natura 2000 à Bruxelles ([lien vers les questions parlementaires auxquelles il répond](#)).

En tant que principale association d'apiculteurs à Bruxelles, nous regrettons de ne pas avoir été consultés en amont de cette annonce qui - si elle est appliquée - est susceptible de créer un précédent pour la pratique de l'apiculture en Belgique et dans toute l'Europe.

Au-delà de sa vocation apicole, Bruxelles m'abeilles/la SRABE est depuis longtemps sensible au sort de tous les pollinisateurs (cours spécifiques, conférences, brochures, animations pédagogiques...), se positionne en faveur d'une apiculture respectueuse de son environnement et pour l'instauration d'un cadastre apicole, comme cela se fait déjà dans beaucoup de grandes villes du monde.

Nous déplorons les raccourcis qui ont été fait et reviendrons vers vous dès que nous aurons des informations à communiquer.

Le Conseil d'Administration de la SRABE

(1) Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative

## Annonce cire

Il est de notoriété publique que la qualité des cires du commerce est parfois de mauvaise qualité. Beaucoup d'apiculteurs ou de Cercles apicoles ont instauré des « ateliers cires » afin de refondre leurs cires personnelles et éventuellement les gaufre.

Lors de l'Assemblée Générale, vous serez conviés à partager votre avis sur une méthode (ou l'autre selon les propositions) pour ces opérations. Nous vous indiquerons les formules diverses qui pourraient être utilisées parmi les membres du CRANivelles.

## Annonce réfractomètre

Autre possibilité qui est proposée à nos membres. Il est possible moyennant une somme dérisoire (par rapport à la qualité que nous espérons pour nos miels) de faire étalonner nos réfractomètres au CARI. Notre président Guy Van Ael se propose de faire les navettes pour les transporter vers Louvain-la-Neuve. Vous pouvez donc vous adresser directement à lui pour tout renseignement.